

Règlement intérieur

de l'école élémentaire Fénelon - Guy

« Il faut semer pour récolter ». François de Salignac de la Mothe-Fénelon. L'éducation civique est l'apprentissage de la vie en société. L'école est une micro société dans laquelle chacun doit respecter des règles.

<u>L'assiduité</u>:

- J'arrive à l'école à l'heure prévue.
- Je respecte le calendrier scolaire de l'école (distribué en début d'année).
- Je sais que toutes mes absences doivent être justifiées.

La sécurité :

- Je rentre dans l'école <u>sans</u> mes parents.
- Je circule calmement et silencieusement (notamment dans les escaliers et les couloirs).
- J'attends mes parents aux endroits fixés à la fin des cours.
- Je ne pars pas avec un inconnu.
- Je laisse les objets précieux ou dangereux (bijoux, téléphone portable, jeux électroniques...) chez moi.
- Je ne peux apporter que des ballons en mousse, des cordes à sauter, des livres, des billes, des coloriages, des élastiques et des jeux de société.
- Je suis responsable de mes jeux : l'école n'est pas responsable des pertes, de la casse ou des vols.
- Je signale tout danger à la personne qui surveille la cour.
- Je ne dois pas avoir de médicaments sur moi.
- Je respecte le règlement des transports scolaires et des lieux publics.

Comportement:

- Je suis respectueux des consignes.
- Je garde le silence dans les rangs.
- Je respecte mes camarades et les adultes.
- Je suis poli avec toutes les personnes que je rencontre (je dis bonjour, merci, s'il vous plaît, au revoir...).
- J'obéis aux professeurs, aux surveillants, aux personnels de cantine, aux intervenants...
- Je contrôle mes paroles et mes gestes.
- J'écoute les autres et je ne leur coupe pas la parole.

- Je ne gaspille pas (papier toilette, eau, nourriture...).
- Je parle calmement.
- Je prends soin de mes affaires et du matériel de l'école.
- Je respecte le matériel collectif et les aménagements extérieurs.
- J'ai une attitude convenable à la cantine. La restauration est un service rendu aux familles, l'établissement se réserve le droit de suspendre l'accueil d'un enfant dans le cas où son comportement serait inadapté.

Hygiène et alimentation :

- Je garde mon environnement propre.
- Si je reste à l'étude, j'ai le droit de goûter dans le rang entre 16h30 et 16h45. Je jette mes déchets à la poubelle.
- J'ai une tenue convenable (vêtements, coiffure, pas de tongs, pas de tatouage...)
- Je n'apporte que des bonbons si je souhaite fêter mon anniversaire.
- Je laisse ma classe propre et rangée.

Travail scolaire:

- J'ai le matériel nécessaire.
- Je m'applique dans mon travail.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié.
- Le soir, je prépare correctement mon cartable car ni moi, ni mes parents n'aurons le droit de remonter en classe après 16h30.
- Je remets mes travaux dans les délais prévus.
- J'apprends mes leçons.
- Je fais signer mes cahiers.
- Je respecte les choix pédagogiques de mon enseignant.

Les sanctions :

- Si je ne respecte pas le règlement je serai sanctionné par le maître ou le surveillant qui constatera ma faute.
- Lorsque j'enfreins gravement ou d'une manière répétée le règlement, mes parents seront convoqués à l'école afin d'étudier ensemble les sanctions à prendre (exclusion temporaire ou définitive).

Signatures : le père : la mère : l'élève :

